Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260608-2026_63-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 2026-N°63

Nombre de Conseillers en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2026

Présents : M. PAUTREL Louis - M. COQUELIN Ronan - Mme CHALOPIN Virginie - Mr - M. RINFERT Georges - Mme PEAN Michelle - Mme QUINLAN Sophie - M. BOSSARD Thierry - Mr BLIN David - - Mme LESENECHAL Floriane - M. PAUTREL Sébastien - Mme BATTAIS Laëtitia - DAUGUET Valentin (arrivée à 20h38 pour délibération 2026-N°66 Salle polyvalente – Remplacement vidéo-projecteur)- Mme PERRAGUIN Charlotte - M. DELORY Adrien.

Absente : Mme DUPREZ Aurore

Monsieur BOSSARD Thierry a été désigné secrétaire de séance.

OBJET

Ressources Humaines – Mise à jour du régime indemnitaire

Monsieur le Maire rappelle que la délibération du 18 octobre 2018 a mis en place le régime indemnitaire pour les agents de la collectivité, en tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.). Ce régime indemnitaire est composé de deux éléments : l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise versée mensuellement, et le complément indemnitaire versée en une fois, en fin d'année,

Vu la délibération de l'assemblée délibérante du 14 novembre 2019 relative à la modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) comprenant l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et le complément indemnitaire,
Vu la délibération du Conseil Municipal du 21 octobre 2021 relative à l'avenant aux délibérations relatives au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) comprenant l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et le complément indemnitaire,

Compte tenu des évolutions des emplois dans la collectivité, Mr le Maire propose une revalorisation du régime indemnitaire à compter du 01/06/2026, comme il est indiqué, dans le tableau ci-dessous,

I – Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E)

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260608-2026_63-DE

Rédacteurs territoriaux		Montants annuels		
Groupe de fonctions	Emplois	Montant mini	Montant maxi	Plafonds indicatifs réglementaires
Groupe 1	Secrétaire de maire	50€	3 500€	11 340€

Adjoints administratifs territoriaux		Montants annuels		
Groupe de fonctions	Emplois	Montant mini	Montant maxi	Plafonds indicatifs réglementaires
Groupe 2	Agent d'exécution, agent d'accueil	50€	1 000€	10 800€

Adjoints territoriaux d'animation		Montants annuels		
Groupe de fonctions	Emplois	Montant mini	Montant maxi	Plafonds indicatifs réglementaires
Groupe 2	Agent d'animation	50€	1 000€	10 800€

Adjoints techniques territoriaux		Montants annuels		
Groupe de fonctions	Emplois	Montant mini	Montant maxi	Plafonds indicatifs réglementaires
Groupe 2	Agent d'entretien	50€	1 000€	10 800€

II – Complément indemnitaire (C.I)

Rédacteur territoriaux		Montants annuels		
Groupe de fonctions	Emplois	Montant mini	Montant maxi	Plafonds indicatifs réglementaires

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260608-2026_63-DE

Groupe 1	Secrétaire de maire	0€	1 000€	1 260€

Adjoints administratifs territoriaux		**Montants annuels**		
Groupe de fonctions	**Emplois**	**Montant mini**	**Montant maxi**	**Plafonds indicatifs réglementaires**
Groupe 2	Agent d'exécution, agent d'accueil	0€	1 000€	1 200€

Adjoints territoriaux d'animation		Montants annuels		
Groupe de fonctions	Emplois	Montant mini	Montant maxi	Plafonds indicatifs réglementaires
Groupe 2	Agent d'animation	0€	1 000€	2 185€

Adjoints techniques territoriaux		Montants annuels		
Groupe de fonctions	Emplois	Montant mini	Montant maxi	Plafonds indicatifs réglementaires
Groupe 2	Agent d'entretien	0€	1 000€	1 510€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de :

- valider la proposition,

- autoriser Mr le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Fait à Le Ferré, le 08/06/2026
Pour extrait conforme au registre
Le Maire.
Louis PAUTREL

MAIRIE DE LE FERRÉ (Ille-et-Vilaine)

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260608-2026_63-DE